

28 fév 2025 -14:29

Appartient à Conseil des ministres du 28 février 2025

Élaboration d'un plan budgétaire et structurel à moyen terme

Sur proposition du ministre du Budget Vincent Van Peteghem et du ministre des Finances Jan Jambon, le Conseil des ministres a marqué son accord sur les lignes directrices en vue de l'élaboration du premier plan budgétaire et structurel national à moyen terme.

En application du nouveau cadre budgétaire européen, la Belgique doit présenter pour la première fois un plan de ce type, dans le cadre du règlement européen 2024/1263.

Les principales lignes directrices sont la trajectoire de référence, les projections budgétaires pour 2024, des réformes et des investissements, le niveau d'implication des communautés et des régions, ainsi qu'une demande de recalcul de la répartition de l'effort proposée par le Conseil supérieur des finances sur la base des projections du Bureau fédéral du Plan.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Peteghem, Vice-premier ministre et ministre du Budget, chargé de la Simplification administrative
Rue des Colonies 11, 2ième étage
1000 Bruxelles
Belgique
<https://vanpeteghem.belgium.be>

Laura Mahieu
Porte-parole
laura.mahieu@vincent.fed.be

Jan Jambon, Vice-premier ministre et ministre des Finances et des Pensions, chargé de la Loterie nationale et des Institutions culturelles fédérales
Rue de la Loi 12
1000 Bruxelles
Belgique
<https://jambon.belgium.be>

Caroline Dujacquier
Porte-parole (FR)
caroline.dujacquier@kcfm.be

Pol Van Den Driessche
Porte-parole (NL)
pol.vandendriessche@kcfm.be